

de l'endroit, et l'honorable ministre la trouvera dans les dossiers de son département.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Si j'avais à ma disposition les dragueurs nécessaires, je ferais tous les travaux de dragage que l'on me demande, mais je ne puis satisfaire tout le monde.

M. BORDEN (Halifax) : Combien y a-t-il de ces dragueurs qui travaillent dans les provinces maritimes ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Six.

M. BORDEN (Halifax) : Combien y en a-t-il dans la Nouvelle-Ecosse ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Trois, un dans le comté de Guysborough, un deuxième à Liverpool, et le troisième à Yarmouth.

M. BORDEN (Halifax) : Travailleront-ils toute la saison à ces endroits ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Non.

M. BORDEN (Halifax) : Où le ministre se propose-t-il de les employer après cela ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'ingénieur en chef du département me dit que les autres endroits où seront employés ces dragueurs dans la Nouvelle-Ecosse, ne sont pas encore connus. Nous allons d'abord faire ces travaux, et nous déciderons plus tard ce qu'il y aura à faire.

M. BORDEN (Halifax) : Des requêtes ont-elles été faites demandant que des travaux de dragage soient faits dans le port de Halifax ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Non, je ne crois pas avoir reçu aucune requête.

M. BORDEN (Halifax) : Dans le voisinage du nouveau quai du chemin de fer ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Des requêtes peuvent avoir été envoyées au ministère des Chemins de fer et Canaux, mais elles ne m'ont pas été transmises.

M. KAULBACH : J'espère que l'honorable ministre des Travaux publics n'oubliera pas Lunenburg et verra à ce que les travaux de dragage qui y sont absolument requis soient faits. C'est l'endroit de la Nouvelle-Ecosse où ces travaux sont le plus nécessaires, et si j'en juge par le sourire de l'honorable ministre, je puis dire qu'il a l'intention d'envoyer un dragueur à cet endroit au commencement de la saison. Je dois aussi mentionner un autre ouvrage dans mon comté qui est très important, c'est le chenal tortueux qui se trouve près de l'île LaHave, à l'embouchure de la rivière LaHave. Ce chenal requiert des travaux de dragage, car à chaque marée basse, les bateaux sont obligés de sortir par une mer difficile et au grand risque de leurs occupants. Ces travaux auraient dû être faits depuis longtemps. J'invite l'honorable ministre à venir visiter le comté de Lunenburg. S'il se rend à notre invitation, nous aurons bien soin de lui, et nous nous efforcerons de lui démontrer l'importance des travaux dont je parle, et combien il est néces-

M. MACDONALD (I.P.-E.)

saire qu'ils soient faits immédiatement après ceux de Lunenburg et de Mahone Bay.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : En effet, j'ai l'intention de faire le tour des provinces maritimes, et j'accepte avec plaisir l'invitation de mon honorable ami.

M. SPROULE : L'honorable ministre ne pourrait-il pas faire certains travaux de dragage à Thornbury et à Meaford ? Chaque année, il y a eu des travaux de ce genre faits à Meaford, mais l'ouvrage n'est pas encore terminé, et un dragueur qui y travaillerait deux ou trois semaines, terminerait ces travaux dont on a grandement besoin.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je ferai ce que vous me demandez.

M. SPROULE : Je suggérerai que ce dragueur soit envoyé au commencement de la saison, parce que, à l'automne, les travaux de dragage ne se font pas aussi facilement que durant l'été.

M. MARTIN : Des travaux de dragage sont requis sur la côte sud de l'île du Prince-Edouard, dans les ports de Murray-River, Wood-Island et Vernon-River. Ces travaux devaient être faits dans ces ports il y a quelques années. L'année dernière, on avait eu l'intention de faire ces travaux, mais le dragueur se rendit à Charlottetown et à Crapaud au lieu d'aller là. J'espère que lorsque l'honorable ministre fera le tour des provinces maritimes, il visitera l'île du Prince-Edouard, et je puis lui assurer au nom de la population de l'île qu'il sera bien reçu. Lorsqu'il visitera cette province, j'espère qu'il sera disposé à être un peu plus généreux, et en particulier pour les endroits que je viens de lui mentionner.

M. GILLIES : Je ferai remarquer à l'honorable ministre qu'il y a dans mon comté des travaux de requis au havre Fourchu, un endroit situé sur les limites des deux comtés du Cap-Breton et de Richmond. L'honorable ministre a été averti par moi-même et par les officiers de son département de la grande importance et de la nécessité de ces travaux. Toute la population de cette partie du pays, comme l'honorable ministre le sait, est intéressée à l'exécution de ces travaux. Cet ouvrage une fois fait sera d'un caractère permanent. Il n'y a aucun danger qu'il se remplisse, parce que la vase à cet endroit est d'une nature telle, qu'une fois le chenal fait, il sera maintenu libre par le courant qui existe du havre à l'océan. Si l'honorable ministre veut bien consulter ses employés et en particulier son ingénieur en chef, il va appuyer ce que j'ai dit, et corroborer ma déclaration à ce sujet.

Un dragueur a été envoyé à cet endroit et a travaillé quelque peu, il y a deux ans.

L'année dernière, il y fut envoyé de nouveau et travailla encore quelques temps, mais rendu à un point important de l'ouvrage, il fut envoyé à la hâte dans un autre comté. Alors, j'exposai cette affaire au ministre des Travaux publics, et il fut assez bon de renvoyer le dragueur, mais il dut partir de nouveau avant que les travaux fussent terminés. Des plans détaillés de ces travaux se trouvent dans le département de l'honorable ministre. Le coût n'en serait pas très élevé, et ces